

École Maternelle

01390 ST ANDRE DE
CORCY

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE **du 04/11/2025**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. CORDEIRO			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mme IMMEDIATO	X		
Maire : M. LOREAU	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Mme ESCRIVA		X	
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme ALLOUCHE	X		
Mme LE HELLO	X		
Mme PITAVY		X	
Mr SAVEY	X		
Mme LANCE		X	
Mme LOYER		X	
RASED : Mme COMBE / M. CHEVROT	X		
AESH : Mme CHAPUIS	X		
AESH : Mme GIL	X		
D.D.E.N : il n'y a plus de DDEN pour notre école			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mr WALCZYK	X		
Mme BORNE		X	
Mr BARBE		X	
Mme BOUSQUET		X	
Mme DOS SANTOS			X
VOIX CONSULTATIVE			
Représentante des ATSEM : Mme LAGIER	X		
Représentante Pôle Enfance Jeunesse : Mme BROUSSE	X		
Représentante de l'ALEJ : Mr CARLE	X		
Intervenant de musique Mr SERAFINO		X	

Procès-verbal établi le 07/11/2025

La présidente, directrice de l'école
Nom : IMMEDIATO Eve
Signature

La vérificatrice, enseignante,
Nom : ALLOUCHE Bérangère
Signature

Date : **04/11/2025**
Heure de début : **18H00**
Heure de fin : **20 h 10**

1. Axe organisation et vie de l'école

• **Présentation :**

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit 3 fois dans l'année. Ses membres de droit sont la directrice de l'école, l'équipe enseignante, le RASED, le Maire et son adjointe aux affaires scolaires, les RPE, les AESH, les délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN) et l'IEN.

Peuvent y assister également la PMI, la médecine scolaire, les intervenants, les ATSEM, l'ALEJ et l'association Eclat.

EQUIPE EDUCATIVE

- **Classe de PS/MS** : enseignante Mme PITAVY (remplacée par Mr SAVEY), ATSEM Mme MOURIER
- **Classe de PS/MS** :enseignantes Mmes IMMEDIATO et LANCE, ATSEM Mme SEVE.
- **Classe de MS/GS**: enseignante Mme ALLOUCHE, ATSEM Mme RATTAIRE, AESH Mmes CHAPUIS et GIL.
- **Classe de MS/GS** : enseignantes Mmes LE HELLO et LOYER, ATSEM Mme LAGIER, AESH Mmes GIL et CHAPUIS.

RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) a pour rôle principal d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés importantes et persistantes dans leurs apprentissages ou leur comportement.

L'antenne du RASED se situe à Villars les Dombes et regroupe 9 écoles.

Elle est composée d'une psychologue scolaire : Mme Marie Julie COMBES et d'un enseignant spécialisé (Maître E) :Mr Philippe CHEVROT.

La psychologue de l'Éducation nationale :

- Évalue les besoins des élèves.
- Apporte un éclairage psychologique sur les difficultés.
- Soutient les familles et les enseignants.

L'enseignant spécialisé option E (aide à dominante pédagogique) :

- Intervient auprès des élèves en difficulté dans les apprentissages (lecture, écriture, mathématiques...).
- Met en place des activités adaptées en petits groupes ou individuellement.

Fonctionnement

- Le RASED intervient à la demande des enseignants, après discussion avec les familles.
- Les aides peuvent se dérouler dans ou hors de la classe, selon les besoins.
- Le travail du RASED est toujours **en lien étroit avec l'équipe pédagogique et les parents.**

Le RASED interviendra cette année en périodes 1, 2 et 3 (en cas de besoin).

En période 1, il a accompagné les PS lors des temps d'accueil durant les 2 premières semaines, puis a proposé à de petits groupes de PS et de MS, la situation "Caché/trouvé" permettant ainsi aux enfants de mieux vivre la séparation lors de leur arrivée à l'école.

En deuxième période, ses interventions auprès des GS et des MS auront des visées pédagogiques essentiellement basées sur la construction du nombre.

Le RASED remercie la Mairie pour le financement exceptionnel qui a permis l'achat de tests onéreux.

ÉCLAT

Éclat est une association regroupant la cantine, le périscolaire ainsi que le centre de loisirs et le centre social. Très présente sur l'école, un réel travail de partenariat est mis en place entre l'école et Éclat avec un règlement de cour commun, des projets en cours de réalisation...

Monsieur le Maire ainsi que l'équipe pédagogique soulignent la qualité du partenariat entre l'école et l'association Éclat. La bonne communication entre ces deux acteurs contribue à offrir aux enfants un cadre serein et rassurant. Après le temps de cantine, les élèves sont accueillis dans les classes dans le calme, encadrés par un personnel périscolaire à la fois compétent et bienveillant.

Les RPE

L'élection des représentants des parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 10 octobre.

Nombre d'inscrits : 219, nombre de votants : 163, nombre de bulletins nuls /blancs : 21, nombre de suffrages exprimés : 142. Taux de participation : 74,43% .

Augmentation de la participation : 68% l'année dernière et baisse des votes nuls (75 l'année précédente)

Nous accueillons cette année :

Titulaires : **Mr WALCZYK Romaric**

Mme BORNE Sophie

Mr BARBE Gautier

Mme BOUSQUET Sandrine

Suppléants : Mme DOS SANTOS Alexia

Mme ZERIBI Soraya

Mme SAADA Sabrina

• Effectifs 2025 :

Pour cette année 2025/2026, 117 enfants sont inscrits (nouvelle inscription fin octobre d'un enfant en GS et en attente d'une nouvelle inscription en MS ce qui porterait les effectifs à 118 élèves).

Les 117 élèves sont répartis en 4 classes :

- PS/MS : 29 élèves
- PS/MS : 29 élèves (bientôt 30))
- MS/GS : 30 élèves
- MS/GS : 29 élèves.

Moyenne par classe de 29,5 élèves.

Prévisions octobre 2026 : arrivée d'environ 25 PS. (effectifs à ce jour : 110 élèves pour la rentrée 2026)

Monsieur l'Inspecteur demeure attentif à la situation et suit avec vigilance l'évolution des effectifs.

Il en va de même pour Monsieur le Maire ainsi que les RPE .

• Règlement scolaire:

Règlement scolaire : consulté en amont, il a été voté durant ce 1er conseil d'école.

Il définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.

Il rassemble et fixe l'ensemble des règles et principes de vie de l'école et s'inscrit dans le cadre défini par la DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Changement notable : l'école ouvrira ses portes à 11 h 30 et à 16 h 30.

La souplesse des 10 minutes précédant l'ouverture des portes n'est plus autorisée.

Il sera donc demandé aux parents d'être bien présents à 11 h 30 et 16 h 30. Les enfants mangeant à la cantine partiront, durant les travaux, avant afin que les horaires des deux services puissent être respectés.

La charte de la Laïcité : elle permet de faire respecter le principe de la laïcité à l'école, principe de neutralité et d'égalité devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.

Durant ces 3 années de cycle 1, une sensibilisation sur l'égalité filles/garçons sera menée en fonction des besoins et des situations rencontrées. Cette année, une bibliothèque commune avec l'école de Monthieux a été constituée sur ce thème, favorisant ainsi un partage des ressources pédagogiques.

Blog de l'école : proposé aux parents en début d'année, il regroupe toutes les informations/documents utiles, informe.

Ainsi, en fin de chaque période, un article sera publié regroupant toutes les productions d'arts visuels des 4 classes portant sur le thème commun de l'année.

- **Bilan comptable : la coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire de l'école contribue activement à la mise en œuvre de projets pédagogiques et à l'amélioration du cadre de vie des élèves.

Elle fonctionne sur la base de cotisations volontaires des familles, de subventions de la Mairie et de recettes issues d'actions menées par l'école (ventes, photos de classe, etc.).

Les fonds recueillis sont utilisés exclusivement au bénéfice des élèves.

Au cours de l'année, la coopérative permettra de financer :

- des sorties scolaires et des activités culturelles,
- l'achat de matériel pour les ateliers et projets de classe,
- la participation à des abonnements ou spectacles,
- ainsi que divers petits équipements destinés aux classes ou aux espaces communs.

La gestion de la coopérative est assurée par l'équipe enseignante, sous la responsabilité de la directrice, conformément aux règles de l'OCCE. Un bilan financier détaillé est présenté à chaque conseil d'école afin de garantir la transparence des dépenses et des recettes.

La coopérative permet ainsi de favoriser la vie collective, de soutenir les initiatives pédagogiques et de renforcer le partenariat entre l'école et les familles.

Merci aux familles et à la Mairie (participation des familles 15 euros par enfants, participation de la Mairie : 12 euros par enfants + 200 euros par classe participant au financement des bus lors des sorties scolaires)

Bilan :

- **Sécurité :**

1. **Exercice incendie :**

Le premier exercice de l'année s'est déroulé le vendredi 12 septembre à 9 h.

L'ensemble des enfants et de l'équipe éducative avait été informé en amont.

Dans les classes de PS, un dessin animé a été diffusé afin de préparer les enfants et d'éviter toute source de stress, la rentrée étant encore très récente.

L'école a été évacuée en un peu plus d'une minute, dans le calme et la sérénité.

Les élèves ont respecté les consignes données et ont rejoint les points de rassemblement dans de bonnes conditions.

Cet exercice a permis de rassurer les plus jeunes et de rappeler à tous l'importance des règles de sécurité en cas d'alerte.

Seul un bloc de sortie a été constaté comme défectueux et fera l'objet d'une vérification ou d'un remplacement prochainement.

2. PPMS alerte intrusion :

L'exercice PPMS "alerte intrusion" s'est déroulé le vendredi 3 octobre à 15 h.

Une préparation en amont avait été proposée aux enfants sous la forme d'un grand jeu de cache-cache animé par la directrice, afin d'aborder la situation de manière ludique et rassurante.

L'exercice s'est déroulé avec succès : l'école est restée silencieuse, les enfants ont su se cacher rapidement et calmement, et l'ensemble du personnel a appliqué les consignes avec rigueur.

Cet entraînement a permis de familiariser les élèves avec les procédures de sécurité tout en préservant un climat serein.

Point de vigilance : porte fermée, le signal n'a pas été entendu dans la classe 5 (M. Savey).

À noter que, durant les vacances, le système d'alerte incendie et PPMS a été rénové, ce qui devrait permettre une meilleure diffusion du signal lors des prochains exercices

Afin de faciliter la communication en cas d'urgence, un groupe WhatsApp PPMS a été mis en place entre les membres de l'équipe éducative. Cet outil permettra une transmission rapide et efficace des informations lors des exercices ou de toute situation nécessitant une coordination immédiate.

Monsieur le Maire a assisté aux deux exercices de sécurité (évacuation et PPMS). Sa présence a permis de renforcer la coordination entre la mairie et l'école concernant les dispositifs de sécurité et la gestion des situations d'urgence.

• Travaux :

DÉBUT D'ANNÉE

- Rénovation de 6 toilettes avec 4 toilettes adaptées aux MS.
- Peinture réalisée dans la salle bleue maintenant appelée salle blanche faisant office actuellement de dortoir.

VACANCES D'AUTOMNE

- Perçage d'une porte entre le dortoir "salle blanche" et la classe de Mr SAVEY afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la sieste.
- Rénovation des systèmes de sécurité incendie/PPMS
- Pose des fenêtres de la salle de motricité. (En attente des vitres : retard de livraison).

VACANCES DE FÉVRIER (Voir printemps en fonction de l'avancée des travaux)

- Déménagement du dortoir/salle de classe vers les nouvelles salles du périscolaire.
- Travaux côté classe Mr SAVEY : fermeture des murs de sa classe afin de créer un couloir en utilisant son vestiaire.
- Création d'une porte vers l'extérieur et d'un passage abrité entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- Réduction du cellier (demande de benne afin de pouvoir le ranger et jeter l'inutile) pour permettre un passage plus large et une circulation plus fluide.
- Création d'un bureau de direction ainsi que d'un hall d'entrée.
- Passage couvert entre l'école et les nouveaux bâtiments.

Fin des travaux concernant le périscolaire, la jonction école maternelle/périscolaire, le bureau de la directrice et le hall d'entrée : courant janvier/février (la livraison des bâtiments pourra se faire plus tard, après validation par la commission de sécurité).

Début des travaux dans l'école maternelle : pendant les vacances de février ou de printemps.

Le démarrage de ces travaux dépendra de la fin des travaux des bâtiments du périscolaire, certaines classes devant temporairement déménager dans ce bâtiment

2. Axe pédagogique :

- **Les APC :**

Les APC font partie du temps scolaire et sont organisées par les enseignants. Elles ont pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des élèves en petits groupes.

Elles peuvent prendre plusieurs formes :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- Accompagnement dans le travail personnel (méthodes, compréhension des consignes, organisation : apprentissages de l'écriture du prénom...)
- Mise en œuvre de projets spécifiques (projets culturels, artistiques ou citoyens : le règlement de cour, les dangers domestiques...).

Les APC se déroulent en dehors des 24 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoire, sur un temps fixé en concertation au sein de l'équipe pédagogique.

La participation des élèves est proposée par l'enseignant, avec l'accord des familles.

Elles constituent donc un dispositif d'aide personnalisée permettant de mieux accompagner les élèves selon leurs besoins, tout en renforçant le lien école-famille autour de la réussite de chacun.

- **Le projet d'école :**

Élaboré en 2023 pour une durée de cinq ans, le projet d'école est valide jusqu'en novembre 2028.

Pour l'année scolaire en cours, deux axes principaux, en lien avec les nouveaux programmes, seront particulièrement approfondis :

- La résolution de problèmes : mise en place d'une progression commune et d'activités de type "défis mathématiques", d'abord avec les grandes sections cette année, puis avec les moyennes sections l'année prochaine.
- Le vocabulaire : création de corpus de mots et élaboration d'une progression commune, à l'aide d'une méthode partagée ("Apprenti-langue") et d'une valise de mots (affichages en classe sous forme de fleurs ou d'autres supports visuels).

Les autres axes du projet d'école restent pleinement intégrés à la pratique quotidienne des enseignants :

- Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), les enfants bénéficient de deux temps forts culturels dans l'année, ainsi que de l'intervention de Mauro Sarafino, musicien intervenant.
- Pour le parcours santé, une progression commune aux 4 classes est mise en œuvre, permettant aux élèves de développer une culture commune autour de la motricité et du bien-être.
- L'axe "relations avec les partenaires" est renforcé grâce à la création d'un blog d'école, venant compléter les blogs de classe, toujours très actifs.
- La "semaine des maternelles" est également en cours d'élaboration, afin de valoriser les projets et la vie de l'école.

- **Les projets de classes:**

Ils sont multiples, communs aux 4 classes et liés au projet d'école :

- Thème commun de l'année : "Les animaux à travers les contes". Ainsi chaque fin de période des productions d'arts visuels sur ce thème seront postées sur le blog de l'école.
- En octobre, animation autour du miel et les abeilles dans le cadre de notre travail sur le conte "Boucles d'or et les 3 ours" : venue du RUCHER de Châtillon sur Chalaronne. Remerciements à la Mairie pour le prêt de la salle du conseil.
- En novembre, spectacle offert par l'association Cuivres en Dombes, à la salle 208.
- En décembre, venue du Père Noël/ participation au Téléthon avec un projet en arts visuels, commun avec l'école de Monthieux, intervention du Tablovert pour les claques de PS/MS ; « Le domaine des escargots » (présence d'un élevage dans chaque classe).

- Février/mars, spectacle sur le thème des contes.(à définir)
- Mars : carnaval.
- Avril/mai : venue de LEARN ADVENTURE, intervention du Tablovert pour les classes de MS/GS : « L’histoire du fromage de chèvres ».
- Juin :sortie à la journée dans un parc animalier (non défini)
- Grand prix des Incorruptibles
- Le tablovert association ayant pour but de faire un lien entre l’agriculture et l’alimentation.

• Les nouveaux programmes :

Élaborés pour entrer en vigueur à la rentrée 2025-2026, les nouveaux programmes pour le cycle 1 portent sur deux domaines majeurs :

- le développement et la structuration du langage oral et écrit,
- l’acquisition des premiers outils mathématiques.
- Ces textes ont été publiés au Bulletin officiel du 31 octobre 2024.

Quelques points clefs

- L’école maternelle est désormais définie comme un cycle unique, fondamental pour garantir la réussite de tous les élèves.
- Les cinq domaines d’apprentissage restent :
 - 1.Développement et structuration du langage oral et écrit
 - 2.Acquisition des premiers outils mathématiques
 - 3.Agir, s’exprimer, comprendre à travers l’activité physique
 - 4.Agir, s’exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
 - 5.Explorer le monde
- Une attention particulière est portée sur le langage dès la maternelle : « La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. »
- Le domaine mathématiques et celui d’exploration du monde visent à développer dès le cycle maternelle des « premiers outils » : reconnaître des relations, manipuler, expérimenter, questionner...

Ce que cela implique pour notre école :

- Nous veillons à organiser des situations variées : jeux, manipulation, échanges, résolution de problèmes, afin de répondre à ces nouveaux attendus. (Continuité de notre travail déjà mis en place depuis de nombreuses années)
- Une progression commune est nécessaire pour ces deux domaines-phare (langage et mathématiques) : cela permettra de garantir la cohérence au sein de l’école et la montée en puissance des apprentissages. (travail en cours de construction)
- L’équipe enseignante se forme et se mobilise autour des ressources proposées par le ministère pour accompagner ces nouveaux programmes. 6 h de réunion sont programmées afin de permettre à l’équipe enseignante de s’approprier ces nouveaux programmes et de construire des outils adaptés.

Pour cette année scolaire

- Même si l’application est prévue pour la rentrée 2025-2026, l’année en cours constitue un moment de préparation et de montée en compétence : adaptation de nos pratiques, formation, concertation entre enseignants et harmonisation des progressions.

• Projet musique :

Depuis plusieurs années, l’école bénéficie d’un projet musique conduit en partenariat avec l’EMSAC.

Ce projet, financé par la mairie, permet aux élèves de bénéficier de l’intervention de Mr Mauro SERAFINO, musicien intervenant, qui accompagne l’équipe enseignante dans la mise en œuvre des attendus du cycle 1 dans le domaine de l’éducation musicale, avec compétence et bienveillance.

Il interviendra tous les jeudis matins, à partir du 18 novembre, dans les 4 classes de l’école.

Notre parcours musical s’inscrira dans la thématique annuelle : « Les animaux à travers les contes ».

Les élèves découvriront des chants, comptines et diverses activités musicales autour de ce thème, notamment à travers une exploration sonore et musicale inspirée du conte "Pierre et le loup".
L'aboutissement du projet prendra la forme d'une séance ouverte aux parents en fin d'année scolaire, afin de présenter les chants et activités musicales réalisés tout au long de l'année.

3 . Questions diverses :

- **Questionnaire RPE :**

Synthèse du sondage familles (49 réponses)

Taux de réponse : 49 familles ont répondu sur un peu plus de 110, soit environ 45 % de participation.

Répartition par niveau

- Petite section (PS) : 10 réponses (20,4 %)
- Moyenne section (MS) : 28 réponses (57,1 %)
- Grande section (GS) : 14 réponses (28,6 %)

Format de communication préféré

- Mail : 44 réponses
- Blog : 37 réponses
- Pochette : 33 réponses
- Réunion de rentrée : 19 réponses
- Affichage : 3 réponses

Satisfaction sur les informations reçues depuis le début de l'année

- Très bien : 49 % (24 personnes)
- Bien : 34,7 % (17 personnes)
- Moyen : 10,2 % (5 personnes)
- Insatisfaisant : 2 % (1 personne)
- Très insatisfaisant : 4,1 % (2 personnes)

➔ 83,7 % des familles se déclarent satisfaites ou très satisfaites de la communication.

Comment votre enfant se sent-il à l'école ?

- Très bien : 53,1 % (26 personnes)
- Bien : 36,7 % (18 personnes)
- Moyen : 8,2 % (4 personnes)
- Pas bien : 1 personne

➔ Une majorité d'enfants (près de 90 %) semblent bien ou très bien à l'école.

Cantine

- Très bien : 21,3 % (10 personnes)
- Bien : 53,2 % (25 personnes)
- Moyen : 21,3 % (10 personnes)
- Très insatisfaits : 4,3 % (2 personnes)

➔ 74,5 % de satisfaction globale pour le service de restauration.

Périscolaire

- Très bien : 50 % (21 personnes)
- Bien : 40,5 % (17 personnes)
- Moyen : 9,5 % (4 personnes)

➔ 90,5 % de satisfaction pour le service périscolaire.

Les résultats du sondage sont globalement très positifs.

Sur 49 familles répondantes, les taux de satisfaction dépassent 80 % dans la plupart des domaines (communication, accueil, périscolaire). On peut raisonnablement supposer que les familles n'ayant pas répondu sont dans l'ensemble plutôt satisfaites des services proposés.

- **Absence et remplacement de Mme PITAVY:**

Concernant le remplacement et l'absence d'une enseignante, il n'y a, à ce jour, pas d'information sur la durée du remplacement.

Monsieur SAVEY assurera la continuité pédagogique de la classe durant cette deuxième période.

Les parents seront informés par la directrice dès qu'elle disposera de précisions complémentaires.

L'Inspection reste vigilante quant à la présence d'un remplaçant sur cette classe (école à quatre classes avec des effectifs conséquents) pour les périodes à venir, si cette absence devait se prolonger.

Les parents restent inquiets quant à la suite

- **Informations aux familles :**

Le remplacement de Monsieur SAVEY s'inscrivant dans la durée, la communication par mail a été mise en place ainsi que le blog de classe.

Un blog d'école est proposé depuis mi septembre afin que les parents puissent avoir accès aux informations, documents, projets communs de l'école.

Les blogs de classe, riches en informations pédagogiques (et autres), rencontrent toujours beaucoup de succès. Merci aux enseignantes pour le temps et l'énergie qu'elles consacrent pour les alimenter.

- **Les sorties scolaires :**

Les dates et informations concernant les sorties scolaires seront communiquées aux parents environ 3 à 4 semaines à l'avance, afin d'éviter tout oubli.